

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

FOREST MOUTAIN D'AILLONS

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SYNDICAT MIXTE DES STATIONS DES BAUGES

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Michel FRUGIER, Président du syndicat

RCS / SIRET

2 5 7 | 3 0 1 | 7 2 1 | 0 0 0 3 7

Forme juridique

Etablissement public

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
44 EQUIPEMENTS SPORTIFS, CULTURELS OU DE LOISIRS ET AMENAGEMENTS ASSOCIES	Création d'un espace de loisirs intégré et à caractère familial en forêt, à forte proximité du centre d'accueil de la station d'Aillons-Margéraz 1000.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Aménagement sur 7070 m² de quartiers récréatifs dans les arbres composés de filets, aires de jeux, cabanes dans les arbres le tout étant interconnecté par des cheminements piétonniers intégrés au site.

Pour parfaire l'aménagement et son intégration, un soin particulier sera porté sur la signalétique et le mobilier de confort.

4.2 Objectifs du projet

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la reprise des Aillons Margériaz par l'Agglomération Grand Chambéry à travers le Syndicat Mixte des Stations des Bauges et notamment de la nécessaire mutation économique du site d'Aillons-Margréiaz 1000.

Ce projet vise notamment à densifier la proposition d'activités de pleine nature et de loisirs non dépendantes à la neige. Il vise prioritairement à capter une clientèle large plutôt familiale notamment au niveau des bassins urbains locaux qui constituent le principal vivier de clientèles, et pour lequel le site d'Aillons-Margréiaz 1000 doit redorer son image. Le projet respecte les usages locaux, notamment les activités traditionnelles comme l'agriculture ...

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

- Travaux de débroussaillage au sol du parc avec préservation du massif forestier qui recevra les aménagements situés dans les arbres
- Travaux de terrassement sommaire (moins de 40 cm de profondeur) visant à matérialiser qualitativement des cheminements piétonniers faisant la liaison entre les principaux espaces récréatifs
- Mise en place d'aires de pique-nique intégrées au parc
- Mise en place d'une signalétique dédiée au projet (accueil, directionnelle, informative, interprétative)
- Sécurisation de l'espace par déploiement d'une clôture typée "Nature" (mat châtaignier, grillage inox)
- Agencement des quartiers récréatifs type filets ou cabanes construites en hauteur dans les arbres et donc sans impact majeur au sol.

A noter un soin particulier sera attendu des entreprises lors de la mise en oeuvre du chantier pour respecter la qualité et la sensibilité des lieux.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Activité gérée par l'exploitant de la station d'Aillons-Margériaz 1000 en complément de la cascade des tyroliennes déployés sur le site des Rochettes, pistes de VTT, remontées mécaniques desservant le domaine Ete/Hiver.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Déclaration préalable
- Consultation de l'ABF - A noter suite consultation en direct de Me Isabelle MICHAUX sur la base du dossier et planches graphiques, nous avons depuis eu une validation de sa part sur ce dossier.
- Intégration du projet dans le PLUi de Grand Chambéry

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- Aménagement de quartiers récréatifs - 8 quartiers dans les arbres	cf. plan de zonage des ateliers
- Création de cheminements sentiers piétonniers "Nature"	706 mètres linéaires avec des cheminements différenciés
- Signalétique et mobilier de confort	3 aires de pique nique, 13 bancs avec ou sans dossier, signalétique

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

AILLON LE JEUNE
Lieu dit les Rochettes
73 340

Coordonnées géographiques¹

Long. 45° 60' 73" _ Lat. 06° 10' 27" _

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF DE TYPE 2 Identifiant : 820031350 Nom : Massifs orientaux des bauges (n° régional : 7307)
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Front de neige/pied de station à 120 mètres linéaires du centre d'accueil
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parc naturel régional du Massif des Bauges
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Monument historique : Croix du cimetière de la Corrierie (PA 00118159 ; classement le 16/10/1944) à 300 m.

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Risque sismique de niveau 04
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site S18 : Mont Colombier (SIC FR 8202004 ;ZPS FR 8202015) au plus proche à 600 m.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune des espèces mentionnées dans le FSD et ayant justifié la classement au titre de Natura 2000, n'est présente sur le site. En particulier le Sabot de Vénus, la Rosalie des Alpes, dont la hêtraie pure sont un habitat favorable, ne sont présente. L'habitat présent sur le site du projet est de la Hêtraie à Orgre d' Europe (9130) représentant 63 % de la couverture du site Natura 2000 du Mont Colombier (2180 ha) et 60% des forêt du Massif des Bauges en général. Le projet ne remet donc pas en cause ni l'état de conservation de cet habitat ni l'intégrité du site Natura 2000.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Impact minime, sans destruction Aucune coupe d'arbre (seulement enlèvement des bois morts ou non viables) Contrôle phytosanitaire des arbres recevant des ancrages de filets et des cabanes dans les arbres (contrôle avant construction et post construction de manière annualisée) Capitalisation avec l'enveloppe forestière (décor) sur une surface d'un epu plus de 7000 m ²
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PLU - Risque de sismicité de catégorie 04 (niveau faible et commun au secteur d'Aillon-le-Jeune)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Mobilité exclusive piétons
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Non concerné

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Compte-tenu 1/ de l'extension du projet, 2/ de la nature du projet et de ses impacts faibles sur les milieux naturels, la qualité de l'air, des eaux et des nuisances qu'il peut potentiellement présenter 3/ du contexte de coeur de station dans lequel il se situe et de l'existence d'autres activités (VTT, cascade de tyroliennes) à proximité immédiate, le projet en lui-même ou par son cumul avec les autres activités précitées n'est pas de nature à devoir faire l'objet d'une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet
Carte des formations végétales (par grand type) du site Natura 2000 Carte des habitats d'intérêt communautaire et prioritaire du site Natura 2000

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Aix-les-Bains

le, 04 mars 2019

Signature

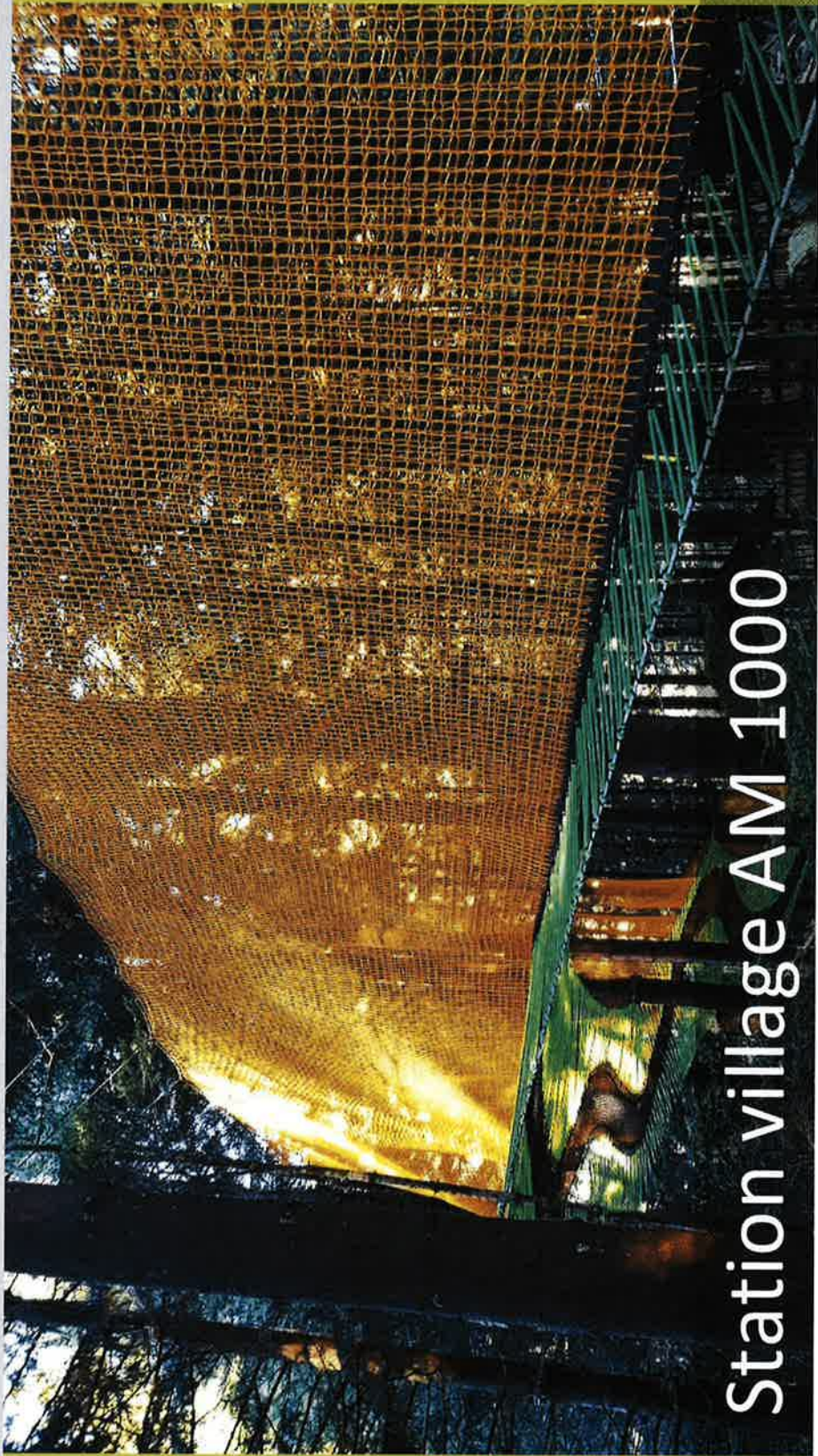
Insérez votre signature en cliquant sur l'icône ci-dessus



FOREST, MOUNTAIN ALLONS

AMAZONE ADVENTURE

TREE TOP PARK CONSTRUCTION

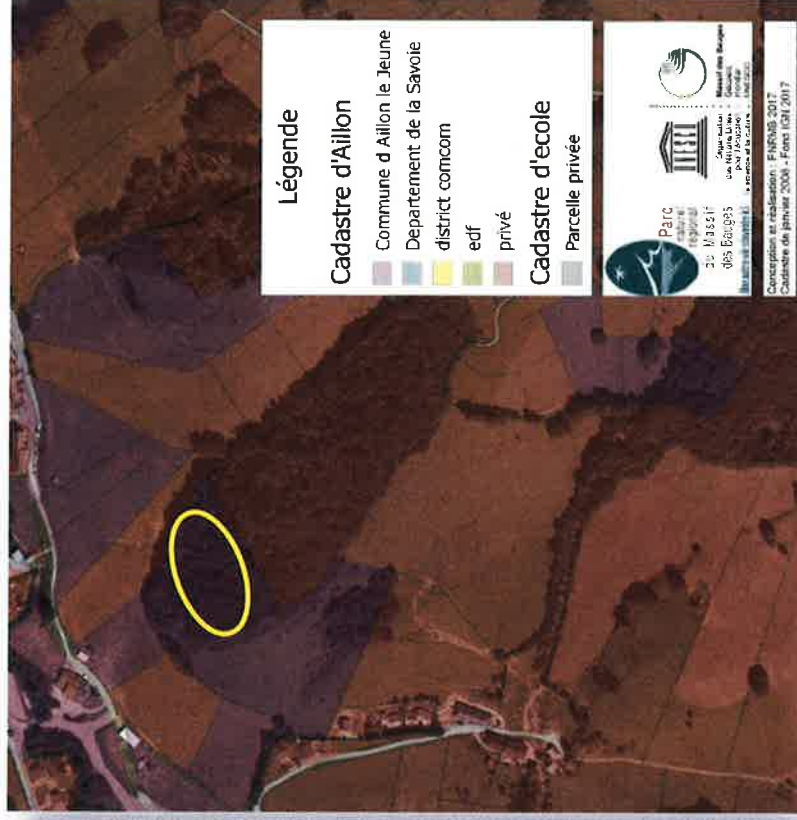
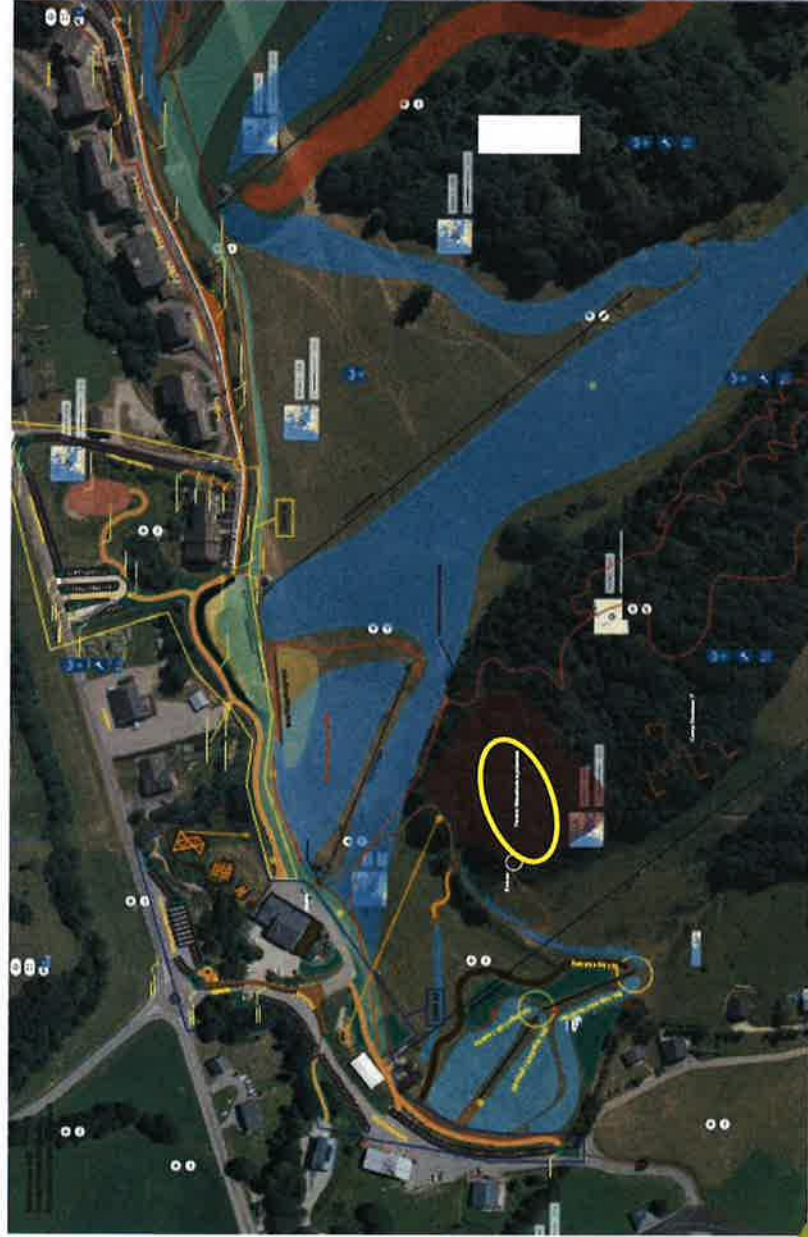


Station village AM 1000



Le site retenu

- Une implantation en cœur de village



Légende

Cadastré d'Aillon

- Commune d Aillon le Jeune
- Departement de la Savoie
- district comcom
- edf
- privé

Cadastré d'école

- Parcelle privée

Parc naturel régional du Massif des Bauges
Savoie
Mairie de Bauges
Une Adresse Unique
Le Service de la Carte
11000 BAUGES

Cartographie et réalisation : ENRSB-3017
Cadastré de Janvier 2006 - Forêt (01) 2017

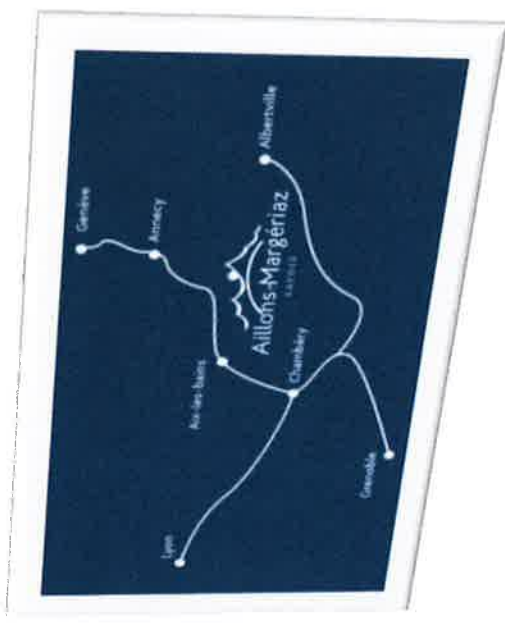


Points forts et axes d'amélioration



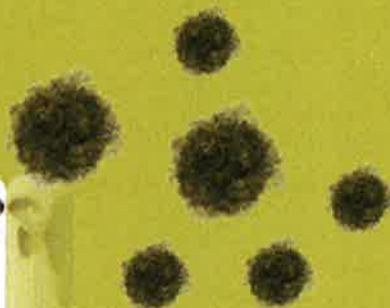
- Patrimoine mondial de l'UNESCO / Label Geopark
- PNR à 20 min des grandes agglomérations: Chambéry (25km), Aix les bains et Annecy (35km)
- Bassin de population de 420 000 habitants
- Proximité des bâtiments d'accueil et parking existants
- Activité complémentaire / piste de luge et accrobranche
- Terrain le plus approprié

- Forêt compliquée pour l'implantation d'un parcours
- Terrassement à prévoir pour les activités au sol
- Cheminement ludique



FOREST, MOUNTAIN ALLONS

AMAZONE ADVENTURE TREE TOP PARK CONSTRUCTION

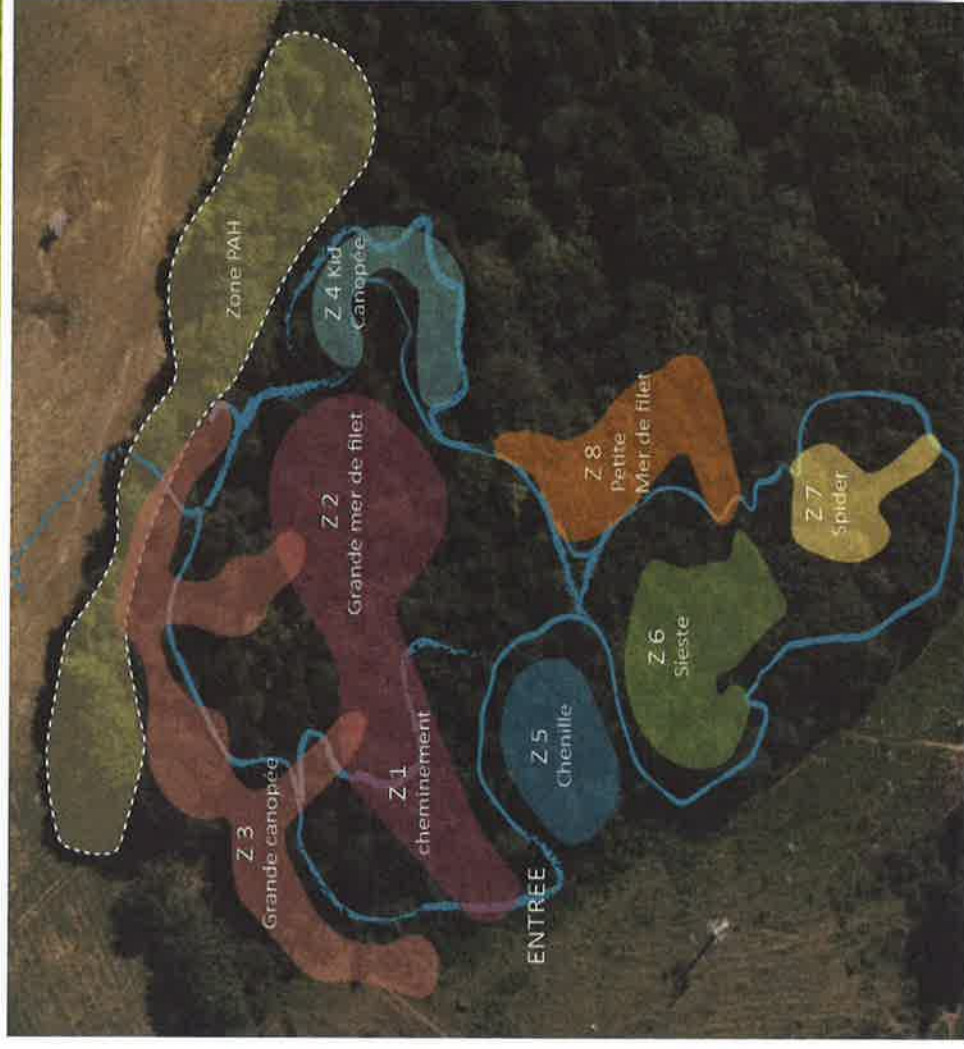


Vue globale du projet



Les Zones récréatives :

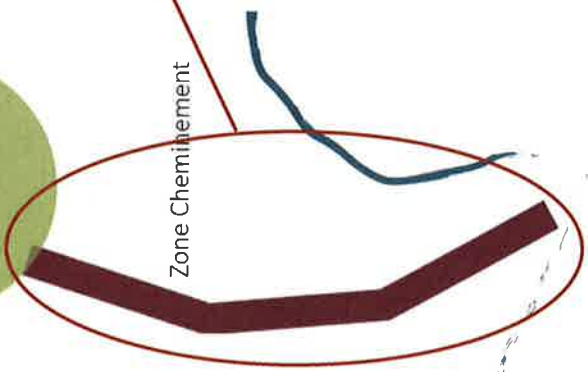
- 🌿 Zone 1 – Le Cheminement filet
- 🌿 Zone 2 – La grande Mer de filet
- 🌿 Zone 3 – La grande Canopée
- 🌿 Zone 4 – Le Kid canopée
- 🌿 Zone 5 – La chenille qui se balance
- 🌿 Zone 6 – Les salles de sieste
- 🌿 Zone 7 – Le Spider
- 🌿 Zone 8 – La petite mer de filet



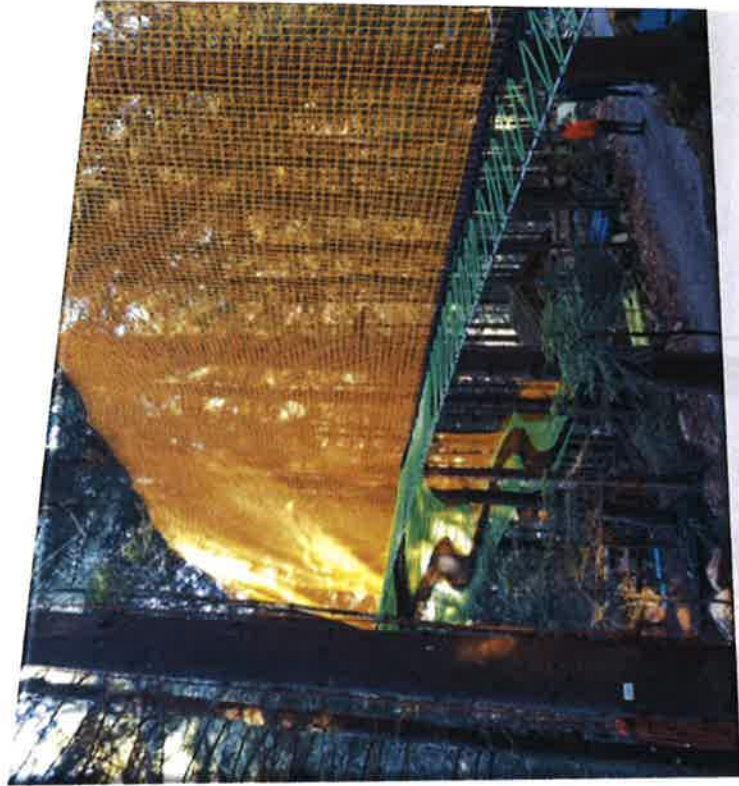
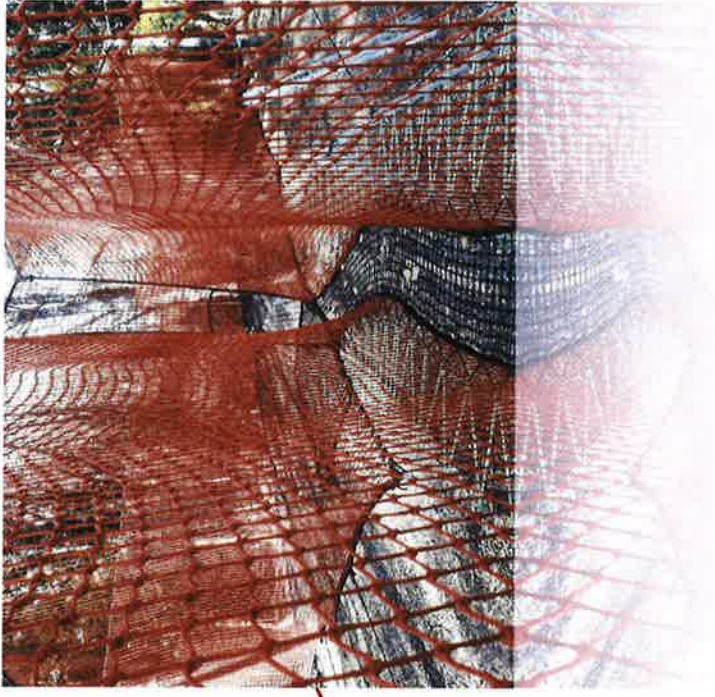
La zone 1 : Le cheminement filet



Grande mer de filet En Z



Zone Cheminement



ENTREE
Les Aillons Margeriaz 1000

La zone 2 : La grande Mer de filet en Z

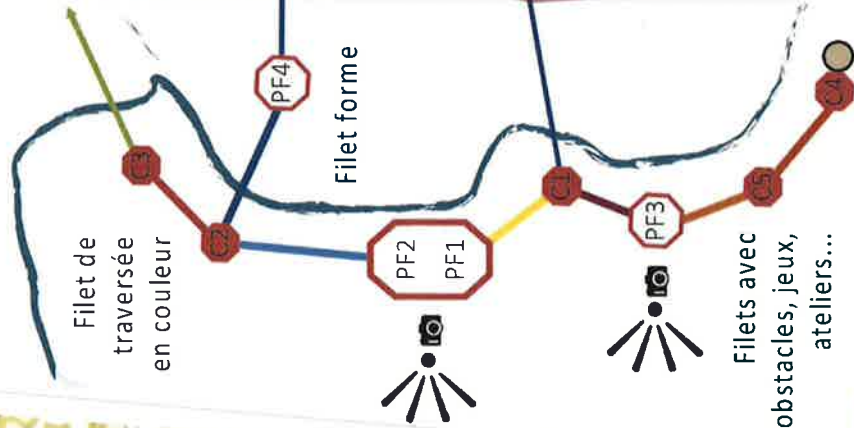
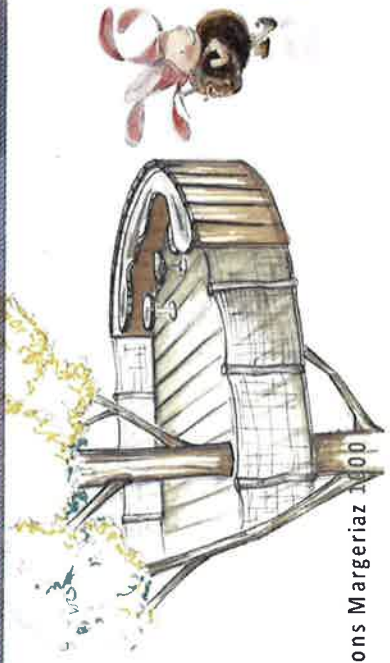


Les Aillons Margez 1000

La zone 3 : La grande canopée



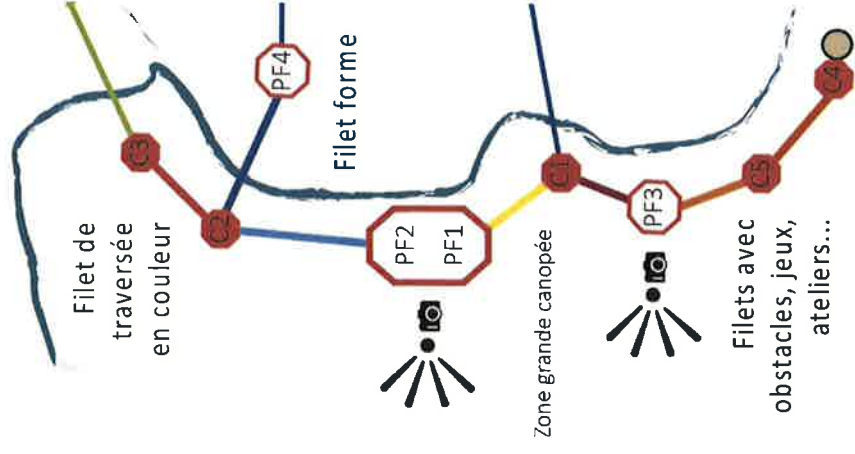
Exemple de plateformes avec point de vue



La zone 3 : La grande canopée



Exemple de jeux dans les cheminements



La zone 4 : Le kid canopée



1



2



3

2. Filet triangle
3. Balançoires



1



4



5



6



7



10



Pan incliné départ / arrivé



7

4. Filet
Haut en
Couleurs

5. Croco



6

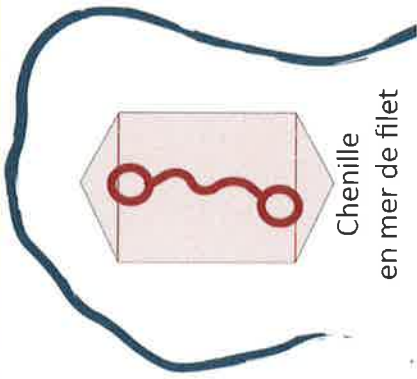
7. Passerelle canopée
6. Tonneaux

10

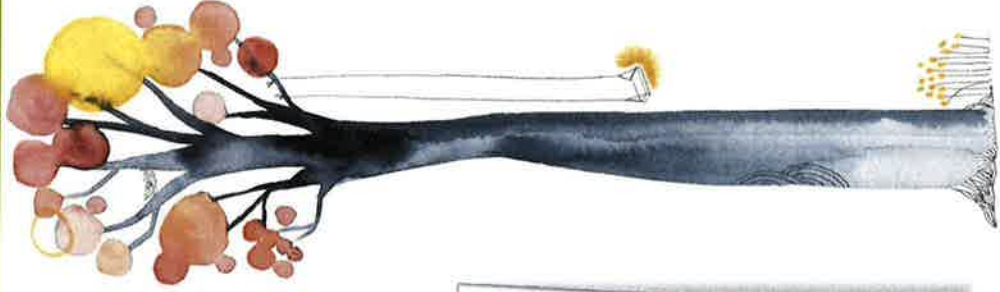


Les Aillons Margeriaz 1000

La zone 5 : La chenille qui se balance

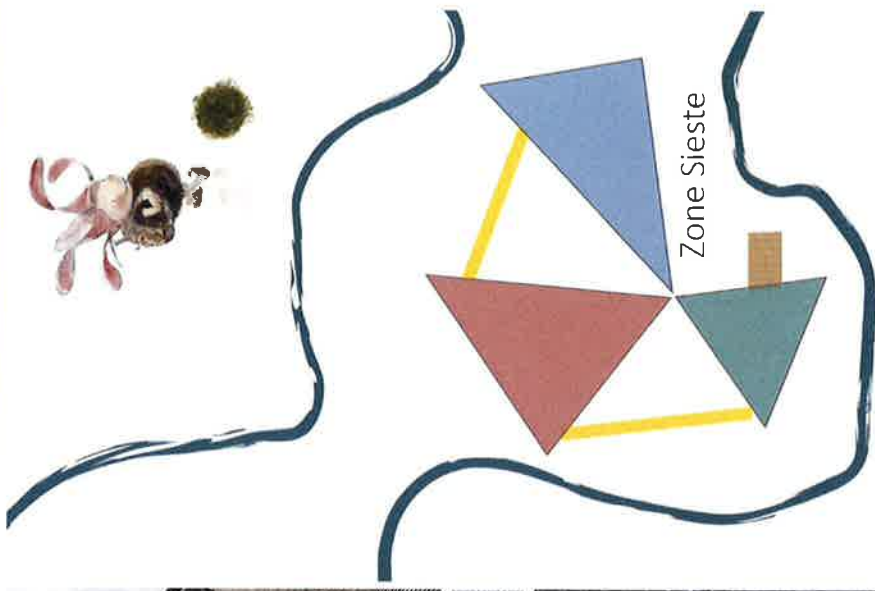


Chenille
en mer de filet



La zone 6 : Salles de sieste

En filet



Un espace pour rêver



La zone 6 : Salles de sieste



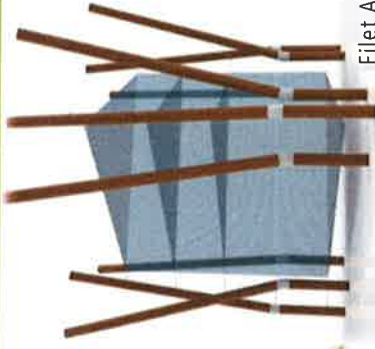
Inspiration



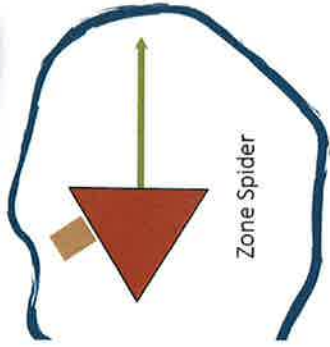
Un espace détente



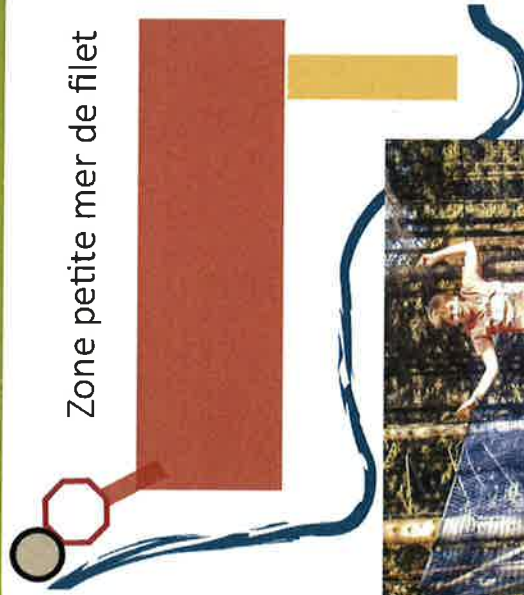
La zone 7 : Le filet araignée



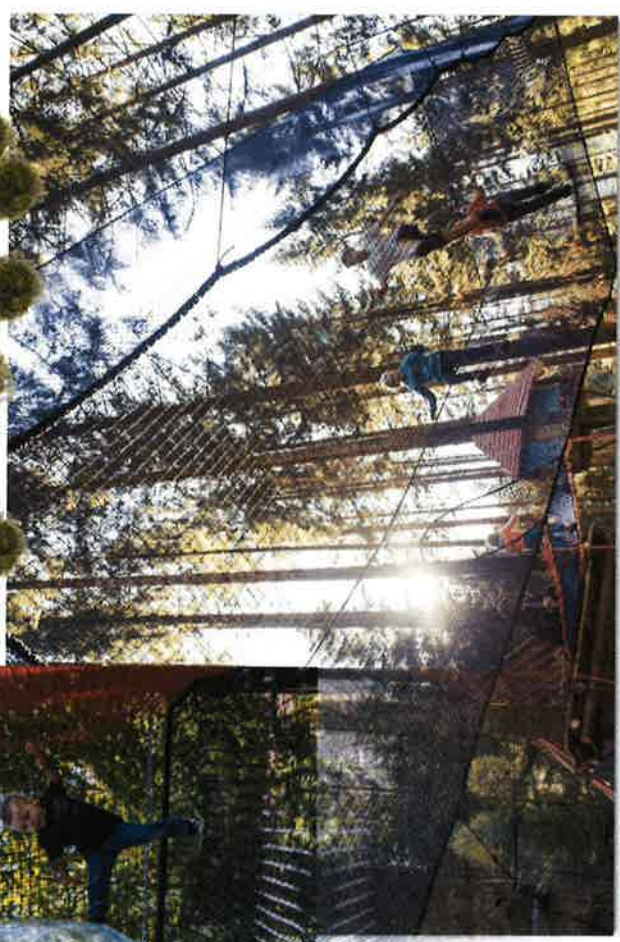
Filet Araignée
Tèso



La zone 8 : La petite mer de filet



Zone petite mer de filet



Un monde imaginaire en plus ...

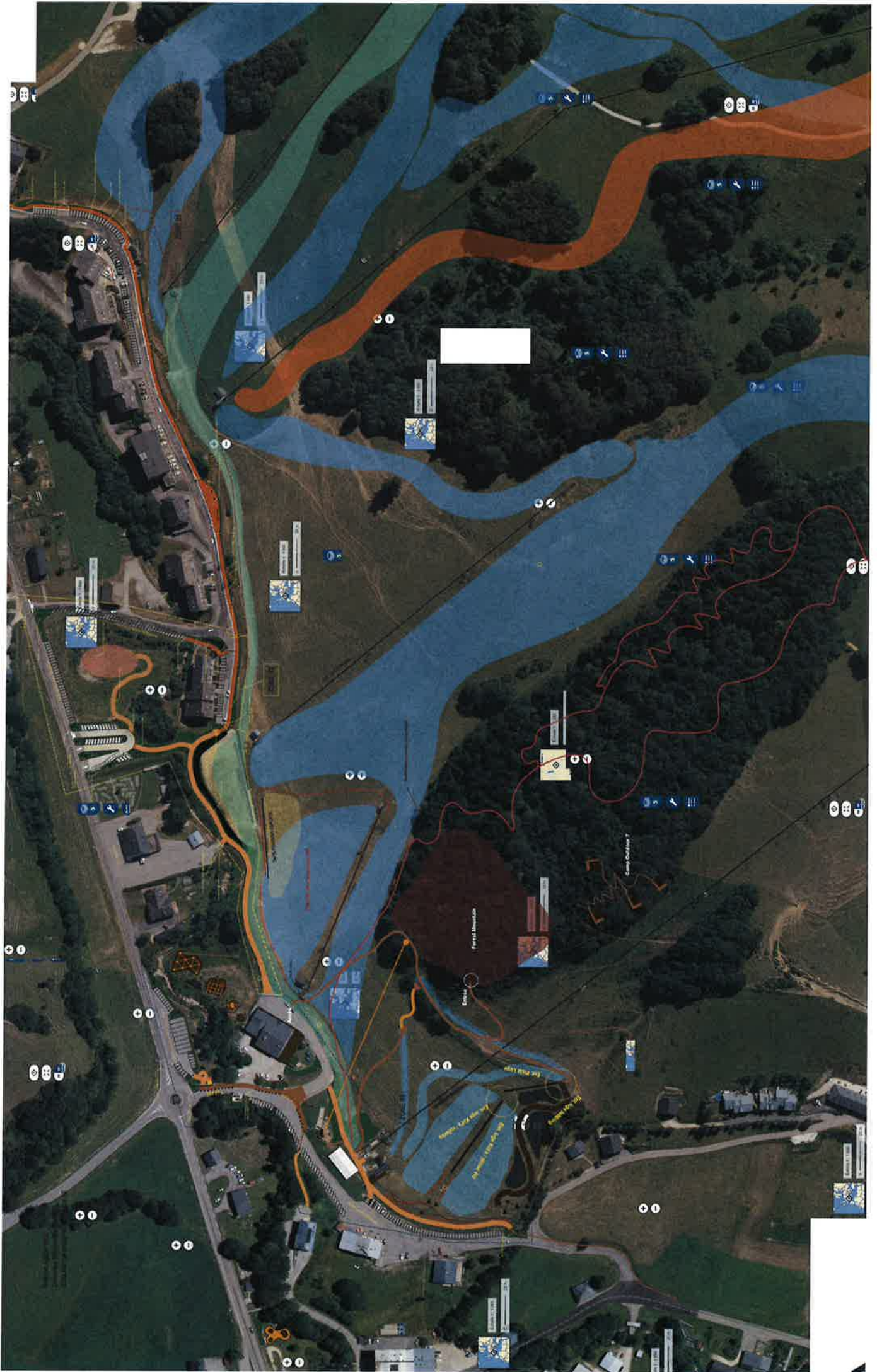


- **Un monde imaginaire à proposer avec CYCLAMON OU KARST**



- Sculptures bois avec parcours découverte cyclamon
- Utilisation du bois pour faire des bancs / tables dans une logique de confort d'usage et qualité d'accueil





UN PROJET INTEGRE



Les Aillons Margeriaz 1000

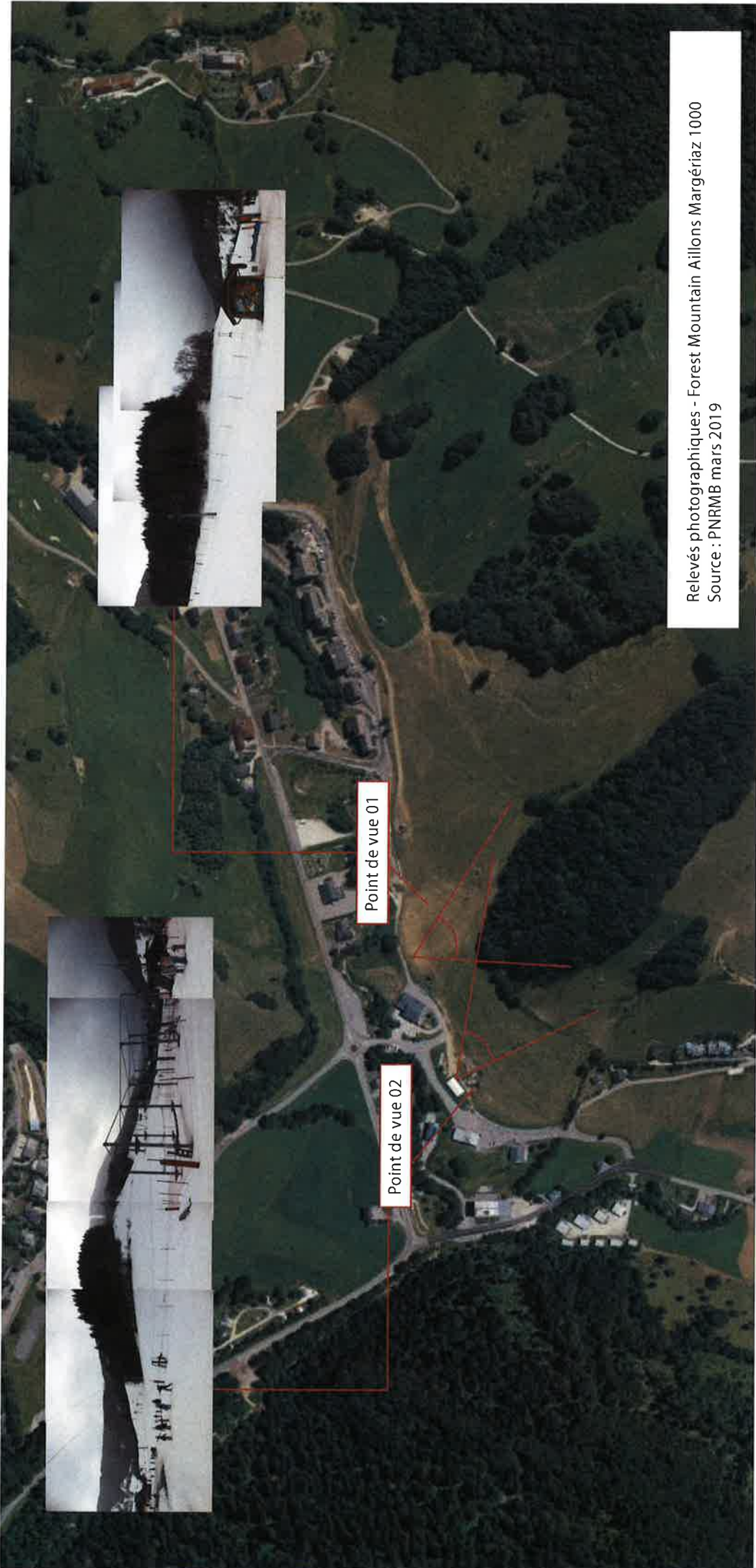


Accès client sans pôle Gliss



Accès client avec pôle Gliss

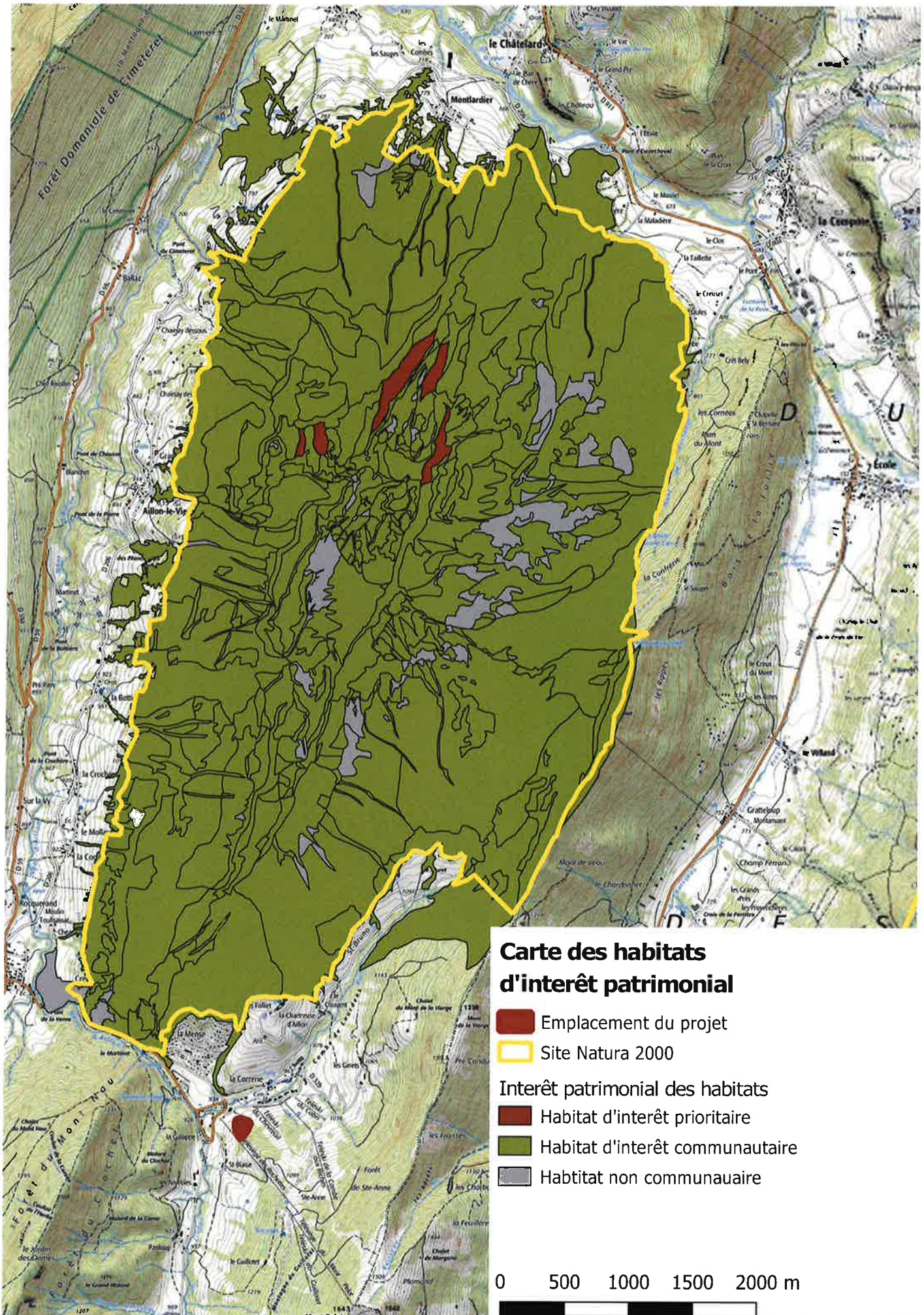




Point de vue 01

Point de vue 02

Relevés photographiques - Forest Mountain Aillons Margériaz 1000
Source : PNRMB mars 2019

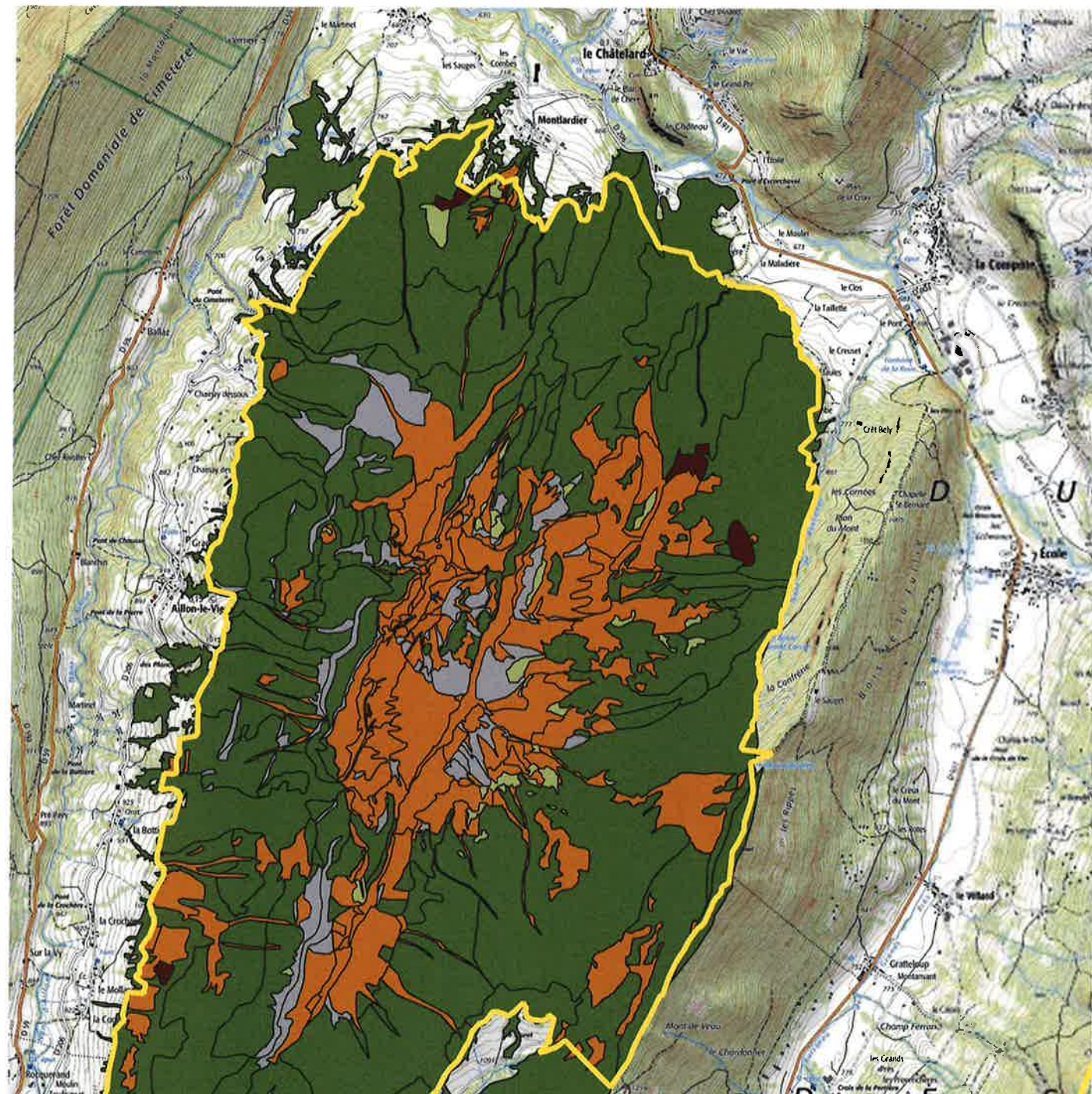


Carte des habitats d'intérêt patrimonial

- Emplacement du projet
- Site Natura 2000

- Intérêt patrimonial des habitats
- Habitat d'intérêt prioritaire
 - Habitat d'intérêt communautaire
 - Habitat non communautaire





Carte des formations végétales

- Emplacement du projet
- Site Natura 2000
- type de formations
- Plantations
- Formations arborées
- Formations arbustives
- Formations herbacées
- Végétations des milieux à dominante minérale
- Végétations des zones humides

